

Si vous ne parvenez pas à lire cet email, cliquez ici



Renforcer la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle en Belgique et en France | Projet PEPS



● Le problème : les constats des professionnel·les de terrain sont alarmants. L'exploitation sexuelle des enfants est une forme de violence taboue, sous-identifiée et traitée de manière fragmentée, en "silos", sans approche coordonnée par les différents secteurs.

💡 Le projet PEPS – Projet conjoint pour l'élimination de l'exploitation sexuelle des mineur·es et la prévention, la détection et la prise en charge des victimes – vise à renforcer les systèmes de protection de l'enfance en Belgique et en France. Pour sortir d'une gestion fragmentée, PEPS crée des passerelles durables entre les professionnel·les de secteurs qui communiquent encore trop peu : la justice, la police, l'aide à la jeunesse et la santé.

🚀 Il a été officiellement lancé le vendredi 13 mars en hybride, réunissant les partenaires autour de cet objectif commun.

Le premier événement du projet est le colloque international « Jeunesse en danger de traite des êtres humains », organisé par notre partenaires Samilia **ce 27 mars 2026 à Bruxelles**. Cet événement réunira des expert·es des secteurs social, judiciaire et associatif pour mieux comprendre les réalités de l'exploitation des mineur·es et partager des pistes d'action concrètes. Notre collègue Adrien Cornu, chargé de projets, interviendra lors d'un panel sur la prévention et aux réponses face à ces situations.

Déployé en France et en Belgique, le projet est cofinancé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission européenne, coordonné par DEI/ECPAT Belgique, en partenariat avec ECPAT France, Koutcha, MIPROF, Samilia, Esperanto, l'Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse (AGAJ), le Service Politique Criminel du SPF Justice

Plus d'informations à venir sur www.dei-belgique.be dans les prochaines semaines

Formations & Activités



Comme chaque année, nous organisons des formations en collaboration avec Jeunesse & Droit. Les descriptifs complets sont [sur notre site](#)

- **La justice adaptée aux enfants** | 10 avril à Namur
- **Droits de l'enfant : mécanismes de plaintes et de recours** | 24 avril à Namur
- **Comprendre et faire face aux comportements prostitutionnels de mineur-es** | 24 avril à Bruxelles
- **Droit à une éducation non violente** | 26 mai à Namur
- **Enfant privé de son milieu familial : comment faire respecter ses droits ?** | 1er juillet à Bruxelles
- **Professionnel·les en contact avec les enfants : comment mieux protéger les enfants dans ma pratique ?** | 26 août à Namur
- **Améliorer la sécurité des enfants en situation de migration** | 28 août à Namur

Participation des enfants victimes dans les procédures pénales : université d'été



Le Réseau européen pour la justice adaptée aux enfants organise sa première université d'été du 15 au 17 juillet 2026 en Belgique. Cette formation de 3 jours sera consacrée à la participation des enfants victimes dans les procédures pénales. Elle s'adresse notamment aux avocat-es, aux policiers, aux travailleurs-euses sociaux-ales, aux psychologues et aux chercheurs-euses travaillant dans le domaine de la justice adaptée aux enfants.

💡 Intéressé-e ? Plus d'informations [sur ce post LinkedIn](#). Inscrivez-vous en écrivant à communication@cfjnetwork.eu

Donner la parole aux jeunes pour repenser l'école

À Arlon, une journée d'ateliers sur la vie scolaire a rassemblé des élèves autour d'une question essentielle : **quelle école pour demain ?** Organisé par le Conseil Provincial des Jeunes de la Province du Luxembourg, cet événement a permis de donner la parole aux jeunes, de partager leurs expériences et de réfléchir collectivement aux défis du système scolaire.

À cette occasion, notre collègue Anna Rodriguez, chargée de projet et responsable de l'éducation permanente, est intervenue pour **rappeler l'importance de placer les droits de l'enfant au cœur de l'école et de garantir le droit à une éducation non violente pour tous les jeunes**. Il est essentiel de créer des espaces d'expression pour les enfants, afin de construire une école plus inclusive, plus juste et respectueuse de leurs droits.

Outils & publications

Interview audio: nos missions en 35 mins



À l'occasion du Podcasthlon 2026, DEI Belgique a été mise à l'honneur dans un épisode du podcast hrmeetup, animé par Michel Godart.

Dans cet échange, notre collègue Adèle Dachy, responsable communication, revient sur les **grands enjeux liés aux droits de l'enfant en Belgique** : violences éducatives dites ordinaires, exploitation sexuelle, violences envers les enfants en migration ou encore justice non adaptée aux enfants. Ces constats mettent en lumière des réalités encore trop souvent invisibilisées, mais aussi les **leviers d'action concrets** pour y répondre.

Cet épisode s'inscrit dans une mobilisation internationale de podcasteurs·rices visant à visibiliser travail des associations et à appeler aux dons.

👂 Prenez le temps d'écouter cette interview. Protéger les droits des enfants est une responsabilité collective.

>> Écoutez l'épisode

Actualités

Iran: Benoît Van Keirsbilck au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies



Lors d'une [intervention le 9 mars](#), Benoît Van Keirsbilck, directeur de DEI-ECPAT Belgique et membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, a fermement condamné le **bombardement d'une école en Iran**, insistant sur l'urgence de faire respecter le droit international et de renforcer la protection des enfants dans les conflits.

Alors qu'environ 470 millions d'enfants vivent aujourd'hui dans des zones de guerre, garantir leurs droits et prévenir les violences reste une responsabilité collective. Chaque violation du droit international humanitaire a des conséquences immédiates et irréversibles : vies perdues, traumatismes durables et enfances brisées. Les écoles, en tant qu'espaces de protection et d'apprentissage, doivent rester des lieux sûrs en toutes circonstances. Benoît Van Keirsbilck a appelé à ce que des enquêtes rapides et indépendantes soient menées afin que les responsables répondent de leurs actes.

Protéger l'enfance n'est pas seulement une obligation juridique et morale, c'est une condition essentielle pour construire des sociétés plus justes et pacifiques.

Nouvelle présidente du Mouvement International



DEI a le plaisir d'annoncer la nomination de sa nouvelle présidente, Mme Margaret Tuite, élue Vice-Présidente pour l'Europe par l'Assemblée générale internationale (AGI) de Nouakchott (2022). Mme Tuite apporte plus de 30 ans d'expérience au sein de la Commission européenne, notamment dans le domaine de la justice et des affaires intérieures. Elle a occupé le poste de coordinatrice pour les droits de l'enfant (2011-2018) au sein de la DG Justice et consommateurs et, auparavant, celui de chef d'unité adjointe pour la justice pénale (2008-2011). Elle a également dirigé une étude à l'échelle de l'UE sur la participation des enfants aux procédures judiciaires, et siège actuellement au conseil d'administration du Child Rights International Network (CRIN). Depuis 2019, elle occupe également le poste membre du Conseil d'administration de DEI-Belgique. DEI exprime sa sincère gratitude à M. Khaled Quzmar pour son leadership dévoué en tant que président du Mouvement depuis 2022.

Personne n'est au dessus des lois

Le 26 février, la Cour constitutionnelle avait [suspendu un texte de la politique d'accueil de la ministre de l'Asile et de la Migration](#), Anneleen Van Bossuyt (N-VA) qui restreignait l'accueil des demandeurs·euses d'asile en Belgique, ainsi que le durcissement des règles du regroupement familial pour les bénéficiaires de la protection subsidiaire.

Malgré cet avis, la Ministre persiste et continue à geler l'accueil de certains demandeurs·euses d'asile. L'émission [Les Clés de la RTBF](#) revient sur ce sujet en analysant la situation avec Baptiste Hupin, journaliste spécialiste des questions migratoires et Cécilia Rizcallah, professeure en droit européen et droits fondamentaux à l'UCLouvain Saint-Louis.

[>> Ecoutez l'épisode](#)

Vous et nous

Sous-location dans nos bureaux à Bruxelles



Depuis plus de 2 ans, nous avons emménagé dans des bureaux au 62 Quai des Charbonnages à Molenbeek. Vous souhaitez travailler à nos côtés ? Nous vous sous-louons un de nos bureaux. Venez travailler dans un espace convivial, spacieux, bien équipé et bien situé.

[Voir l'offre](#)

Ensemble, construisons un monde qui protège tous les enfants



Vous soutenez les missions de DEI Belgique et vous voulez soutenir nos projets ?
Aidez-nous à amplifier notre impact en faisant un don ! Chaque euro compte.

Je fais un don

DEI-Belgique
62 Quai des Charbonnages 1080, Bruxelles –
Belgique
www.defensedesenfants.be
info@defensedesenfants.be



[Se désinscrire](#)

Ce newsletter vous a été envoyée à {{
contact.EMAIL }}